



Plan annuel d'accessibilité numérique 2022

21/10/2023

Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Sommaire

1	Schéma pluriannuel	3
2	Plan annuel	3
3	Mise à jour	3
4	Contact	3
5	Plan annuel 2022	4
5.1	Mise en place et suivi du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique	4
5.2	Exigences légales et audits ou conformité RGAA.....	4

1 Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application de ONLYLYON Tourisme et Congrès a été publié le 20/10/2022 et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://www.lyon-france.com/accessibilite>

2 Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2022 associé au schéma pluriannuel 2022 - 2024.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2022, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

3 Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date
Version 1	20/10/2022
Version 2	

4 Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du pôle marketing digital et IT (marketing@lyon-france.com). Toute question doit être adressée par email à l'adresse ci-dessus.

5 Plan annuel 2022

5.1 Mise en place et suivi du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique

Action	Mise en œuvre	Statut
Recensement de l'ensemble des sites et applications concernées	Premier semestre 2022	Réalisé
Rédaction et mise en place du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique	Deuxième semestre 2022	Réalisé
Mise en place du suivi et mise à jour du schéma pluriannuel	Deuxième semestre 2022	En cours
Choix d'indicateurs de suivi et élaboration du tableau de bord	Deuxième semestre 2022	En cours
Définition des actions prioritaires pour l'élaboration du plan annuel 2022	Premier semestre 2022	Réalisé
Formation des personnels intervenant sur les sites et applications pour développer, éditer et mettre en ligne des contenus accessibles	Premier semestre 2022	Réalisé
Evaluation des besoins humains et financiers	Deuxième semestre 2022	A poursuivre
Recensement des besoins en termes de sensibilisation et formation	Premier semestre 2022	A poursuivre

5.2 Exigences légales et audits ou conformité RGAA

Action	Mise en œuvre	Statut
Audits et évaluation des sites web et applications existants	2022	En cours
Mise en conformité RGAA et certifications de 3 sites dont lyon-france.com et visiterlyon.com	2022	En cours
Publication de la mention obligatoire sur les sites web retenus dans le plan annuel 2022, pour toute application ou site web faisant l'objet d'une future création ou d'une mise à jour / MCO (maintien en condition opérationnelle)	2022	Réalisé